



Voices from the Rwanda Tribunal

Official Transcript: Innocent Kamanzi (Full Interview)



Role:	Information Officer
Country of Origin:	Rwanda
Interview Date:	16 October 2008
Location:	Kigali, Rwanda
Interviewers:	Batya Friedman
Videographer:	Patricia Boiko
Interpreter:	None

Interview Summary

Innocent Kamanzi, a Rwandan national, talks about first hearing about the genocide from family and the media while living abroad in Burundi in 1994. Kamanzi traveled back to Rwanda after the genocide to work as a journalist for Radio Rwanda and began working with the ICTR in 2000. He states that he did not recognize the value of international justice before working for the ICTR and emphasizes the importance of prosecuting those who planned and organized the genocide.

The transcript of the interview begins on the following page.

Part 1

- 00:00** Batya Friedman: **So my name is Batya Friedman, I'm a Professor at the University of Washington and it is October 16th, 2008. I'm here with Patricia Boiko, who's our filmmaker and I'm interviewing Innocent, so if I could ask you to introduce yourself please and tell us your title and then your nationality.**
- 00:22 Okay, thank you. My name is Innocent Kamanzi, I am Information Officer here in Kigali of ICTR and I am Rwandese.
- 00:32** **BF: Great, okay. So, how long have you been here, at the ICTR?**
- 00:37 Since April 2008. No, s-, since, since April 2000 and, 2000, since April 2000, I'm sorry.
- 00:48** **BF: Okay, That's fine, no problem, no problem. And, in your role, say a few words for us about your role as the Information Officer here. What kind of things do you do, as a-, in that job?**
- 01:04 Dans notre travail, on fait la dissémination de l'information. C'est-à-dire que la justice qui est fait à Arusha, un peu plus loin d'ici, en Tanzanie, n'est pas connue du Rwanda, donc c'est à dire, notre rôle est de disséminer l'information, dans la population rwandaise en particulier, et de façon générale aussi, à tout le monde à ce qui concerne le travail des activités qui sont faits par le Tribunal.
- 01:33 Et...Nous avons également un Centre d'Information et de Documentation qui est un centre comme un point focal de cette dissémination de l'information. Je crois qu'autre chose qu'on fait, c'est en fait le lien entre le Rwanda et le Tribunal, parce que nous facilitons les activités de coopération entre le Rwanda et le Tribunal, quand les responsables du Tribunal viennent d'Arusha au Rwanda, on assiste à l'organisation.
- 02:03 Quand il y a des gens, des leaders d'opinion du Rwanda, de la société civile, des médias, ou même des secteurs de la justice ou même de, de la politique du Rwanda qui vont à Arusha, nous assistons dans l'organisation de cette coopération entre le Rwanda et le Tribunal à Arusha. Donc, en plus de l'information, nous faisons le link, ou le lien, entre le Tribunal et le, le Rwanda.
- 02:32** **BF: So I'd like to take you back to the spring of 1994, and ask you where, where were you in the spring of '94?**
- 02:44 J'étais en dehors du pays, j'étais à, au Burundi à ce moment, donc j'étais pas au Rwanda.
- 02:50** **BF: You – and in English for me please?**
- 02:52 Yeah, that time I was in Burundi, outside of the country.

- 02:58** **BF: Okay. And how did you first become aware of the genocide?**
- 03:03 On recevait des informations de ce qui se passait. Bon, d’abord, d’abord je suivais ce qui se passait dans mon pays, et puis à ce moment, les médias et autres informations le recevaient tout le temps, donc c’est à dire que j’étais informé, et surtout que moi à l’époque, j’étais journaliste, donc ce qui fait que il y avait en plus que je puisse suivre de près ce qui se passait dans notre pays.
- 03:31** **BF: And were you living in Burundi then or just visiting at the time or . . . ?**
- 03:35 Non, j’étais, je vivais au Burundi à l’époque.
- 03:38** **BF: And in English for me?**
- 03:39 I was living in Burundi, yes.
- 03:40** **BF: In Burundi, okay. And then . . .**

Part 2

- 00:00** **BF: When did you begin to think that maybe you would work with the Tribunal?**
- 00:05 C-, can you repeat the question?
- 00:07** **BF: Yeah. When did you decide that maybe, that you would come to work at the Tribunal?**
- 00:12 Comme journaliste, je travaillais à un certain moment à Radio Rwanda, à partir donc après le, juillet 1994 et après comme je travaillais au Rwanda, j’ai fait un projet qui a fait que je sois le premier journaliste – même Rwandais qui soit au TIPR au Rwanda pour couvrir les procès qui sont commencé à se dérouler là-bas. C’était en 1997-98. Alors à ce moment, c’est à partir de ce moment peut-être que j’ai eu des connaissances et j’ai eu un poste, j’ai, j’ai postulé comme tout le monde et, et on m’a recruté.
- 00:56** **BF: Okay, And for me, a little bit in English?**
- 00:58 Yeah, in ‘94, July especially, after July ‘94, I was journalist at the Radio Rwanda.
- 01:08** **BF: So you came back to Rwanda right away?**
- 01:10 Yes, I came back to Rwanda and I was a journalist. And in ‘96, ‘97, I did a project to go to cover some events for the trials in Arusha. And I, I was there for like one year just to set up a desk of (_____), that is the National Office of Information in Rwanda and I set up that bureau and I was following the trials and reporting everyday what’s going on, the activities of ICTR at that period. It was in ‘97, ‘98.

- 01:47 And from that time, in, I come back and I think it's in '99, there were announcement in the, that ICTR, they need an Information Officer who's speaking Kinyarwanda, who could tr-, work here in Rwanda and I, I was a candidate and I have been selected.
- 02:12 **BF: Excellent. And when you were in Burundi, were you also working as a journalist there?**
- 02:17 Yes, also, I was working in a, in a daily newspaper, but also some, some, sometimes also in the radio.
- 02:28 **BF: What, what was it back in July '94 that, that made you come back so quickly after the genocide? What did you think?**
- 02:38 Yeah, I think it was, it-, it was, it was for me, you know, you know, you know, I, I, I grow in exile. And the situation, which was in the country, it was not allowing me to, to come into the country here. So you can imagine how for me, my dream was even to work for my country, at least.
- 03:01 And you know is, is, is the, is the (_____) to be a refugee or to, to be in exile and not to have a country. Probably some people cannot understand; that is a terrible thing I think, people cannot really understand the, the, the weight of, of, of that. Growing in exile, never know your country. So there is some rights, some fundamental rights – even simple things, you know, you, you, you miss and you would like to have.

Part 3

- 00:00 **BF: And so you've been working at the ICTR then since 2000 and even before, you, as a journalist, you were playing a role with the ICTR, so is there something from just thinking about this time, that you would like to share with us, before, before we go on with other parts of the conversation?**
- 00:24 Probably, if you can explain more about, about what you want me to show, I don't know?
- 00:29 **BF: Yes, what do you most want to tell me? Is there anything that you want to tell me before I start asking other questions?**
- 00:34 You know, probably before I, I go to the ICTR, I was not understanding in fact the importance of international justice, frankly. You know, I saw what happened in Rwanda, the atrocities and everything but you know, thinking about that, those who led and who planned the genocide are going to face the justice – that's what's not in my mind, I was not realizing that is possible.
- 01:08 In fact, especially when you know that those people, guys fly away and, and, and it was really, very, very, to, to, to get them. I was, I was saying unfortunately – and, and it's pity

really such people cannot be facing the justice. But anyway, I was not thinking that. And, and, and it's, it's when I arrived in the ICTR I realized that really the international justice is something very, very important.

01:37 BF: Can you say more about what you see as important about the international justice?

01:43 Oui, c'est, c'est, c'est très important, dans le sens où comme je dis, si quelqu'un planifie ou commet un crime du genre, ce serait dommage que il parte comme ça, sans être, sans être puni de cela et, et, et le seul moyen, c'est la justice internationale. Parce qu'il y a plusieurs raisons que par exemple quelqu'un peut faire quelque chose et partir.

02:09 Soit c'est un chef d'Etat, un grand militaire, ou quelqu'un de très haut qui a des relations, qui a des amis dans un autre pays, qui veulent le couvrir et là, c'est seule la justice internationale peut assister à prendre la personne et à l'amener devant la justice. Je crois que c'est, c'est vraiment très important pour la justice internationale.

02:31 BF: So, you know, in Rwanda there's actually three justice systems that are working on the genocide, right – the Internal Tribunal, the ICTR; the Rwandan Courts; and then the Gacaca as well. How – from you view, how do you see them working together, what piece do you see the ICTR bringing, ho-, what, what is your view about these three systems?

03:01 Yeah, I think – les, les, les trois systèmes se complètent. Ils se complètent dans le sens où, où par exemple comme j'ai dit, la justice internationale il s'occupe des grands poissons, comme on a dit, ceux qui ont planifié, ceux qui ont poussé les gens à faire le génocide et ces gens qui, qui, dont il était difficile, par exemple pour le Rwanda, de pouvoir les recevoir, de pouvoir les, les appréhender, c'est la justice internationale qui a fait ce travail, et ce serait dommage que on punit les petits, qui on été poussés dans le génocide, peut-être par ignorance, et que les grands ne soient pas punis. Ça c'est la première chose.

03:37 La deuxième chose c'est que par exemple, au niveau du Gacaca, là c'est vraiment le grand monde, mais ce, mais ce n'est pas seulement ça, parce qu'il y avait au moins en 199-, dans les 2000 comme ça, ou 1998, '99, il y avait plus, à un certain moment, il y avait plus de 100 000 prisonniers du génocide au Rwanda et c'était impossible que avec la justice qu'on connaît, puisse par exemple faire ce travail.

04:07 Gacaca donc a fait ce travail de faire rapidement ce travail mais surtout, le faire dans le but de réconciliation nationale. Bien sûr, bien entendu, on ne pouvait pas laisser aussi par exemple le Gacaca, le simple citoyen, qui n'avait pas de connaissance dans le domaine de, des lois, faire par exemple le jugement des grands responsables qui étaient appréhendés au Rwanda, c'était impossible.

- 04:033 Si tout ce travail de ce qui ont planifié pouvait être par la, par la justice internationale, ce serait une bonne chose, mais le pays aussi voulait que il y ait cette justice qui continue. Donc il y a une complémentarité entre les trois, et puis je crois qu'il y a aussi l'échange d'informations. Je sais que par exemple, le tribunal collabore avec – par exemple le bureau du procureur ici collabore avec le bureau du procureur du Rwanda, donc dans l'échange des informations.
- 05:01 Je m'imagine que de temps en temps les investigateurs, ou les autres, ils peuvent aller sur le terrain, là où il y a des Gacacas pour récolter des informations. Il y a même les échanges d'informations et de preuves si je peux dire comme ça, donc c'est très important dans le cadre de la collaboration entre les trois systèmes qui se complètent.

Part 4

- 00:00 **BF: So imagine, sometime in the future, in another place, there's another tribunal like this, and you're – someone came to you and said well, "You've been in the country, you've been at the tribunal, you have a very broad view of how these all work together. What can you recommend for us as to what we should do in our country, or in this other situation?"**
- 00:24 **BF: So, so the elements are this sort of informal courts, like the Gacaca, something like the national courts and then the international courts. If you were creating sort of the ideal mix among them, what, what would you recommend to someone as to how they, how they might work or work together?**
- 00:46 Yeah, je crois que c'est une question très importante et une très bonne question. Personnellement je, je pense que si, si, si – je ne le souhaite pas, mais s'il y a quelque part encore, on pense à la création d'un tribunal, il y a pas mal de choses qu'on devrait attendre de ce tribunal d'abord. Ils ont, ils ont eu une évolution, je vous donne deux petits cas.
- 01:14 C'était par exemple, je me rappelle, quand j'étais encore journaliste là-bas, tout au début, par exemple, un accusé pouvait venir et dire « je ne me sens pas bien aujourd'hui, donc il faut qu'on arrête le procès », on arrêtaient le procès, donc c'est à dire, le procès était retardé. Bon, mais, tout en oubliant que, par exemple, les victimes aussi ils ont besoin que le procès, que le, que le, que la justice soit faite rapidement.
- 01:36 Donc il faut qu'on respecte les droits de l'homme mais en même temps, il faut que le procès aussi avance, donc on a, on a dû faire des changements. Maintenant ce n'est plus le cas. Il faut que le médecin teste si vraiment l'accusé dit correctement, mais aussi son avocat peut-, peut être dans le procès et le défendre, donc sans que l'accusé soit absolument là.

- 01:57 Mais ce n'est pas seulement ça. Je pense que d'abord au niveau national, il faut qu'il y ait absolument la justice, la grande justice soit se fait au niveau national. Et que une initiative comme la justice internationale, si les faits qui soient faits à l'intérieur de son pays. Pas prendre par exemple comme on a fait en ex-Yougoslavie, qu'on amène ICTW à La Haye, ou qu'on amène TPIR à Arusha.
- 02:23 Ça n'a pas servi comme ça devrait servir normalement au niveau de la, de la stabilité du pays, au niveau de la reconstruction, au niveau de, de la réconciliation nationale. C'est vrai, peut-être il y avait des conditions, on disait que par exemple au Rwanda, il n'y avait pas encore la sécurité, à l'époque, comme on avait au Tribunal.
- 02:42 Mais, je crois que si, dans la mesure du possible, si les conditions sont vraiment réunies, c'est que par exemple, ce tribunal, au lieu d'être, – je vois même...je vois même par exemple, même la Cour Pénale Internationale, je pense que si, si ça se trouve par exemple à La Haye, si il y a un cas, 'vaut mieux que ce cas, les juges se déplacent, aillent même travailler dans son pays.
- 03:10 Je crois que ça serait très important, au niveau de la réconciliation nationale, au niveau même de la justice pour que ça soit vraiment une justice qu'on respecte, je crois que ça serait mieux que – même au tr-, au niveau du Tribunal International, ou ce Tribunal International soit dans son pays, pour que ça soit tout près de la population. Parce que si la population ne connaît pas, c'est, c'est, c'est pas bon.
- 03:31 Autre chose, par exemple, ce n'est pas seulement ça. Je me dis au niveau de ces pays où on commet même des crimes – c'est notamment les pays en voie de développement, c'est ce qui se remarque, et la plupart du temps, c'est que la population au niveau de la masse, ils n'ont pas vraiment assez de connaissances, ils sont parfois analphabètes.
- 03:48 Et, et ce qui est important, c'est que par exemple l'information, la dissémination de l'information, le Outreach Program soit vraiment quelque chose de très important, sur quel ils, ils mettent beaucoup de, de, de poids, pour que l'information arrive à ces gens.
- 04:04 Je vous donne deux petits cas qui sont très simples. Par exemple, quand, quand, quand dans notre programme, par exemple, nous avons des programmes de film et de documentaire en Kinyarwanda, parce que les gens ils peuvent comprendre le Kinyarwanda, en tout cas au Rwanda, tous les Rwandais comprennent le Kinyarwanda.
- 04:19 Ces films, on y voit, on projette le film c'est les activités du TPIN, on montre comment c'est gens qui ont joué un rôle dans le génocide vont dans les salles d'audience avec des menottes et on montre combien ils font, ils font face à la justice. Et ils ne peuvent pas le croire, parce que ces gens ils se croyaient comme des petits dieux, qu'ils ne pouvaient pas être trainés dans la justice comme ça et ça donne un déclic.

- 04:43 Bon pour cette population, maintenant ils savent que quelqu'un ne doit pas venir leur dire « va tuer quelqu'un » et ils vont directement, ils doivent d'abord raisonner et comprendre que les conséquences peuvent venir par après, comme, comme ils le constatent maintenant. Mais je me dis aussi, il y a d'autres leçons, ce n'est pas seulement au niveau de, de cette population locale.
- 05:00 Je me dis quand par exemple, quand on diffuse l'information au niveau de la télévision, on dit untel, qui était un chef, un chef d'Etat-major, ou un premier Ministre, ou un ministre comme tel, qui était très fort, on dit qu'il a, qu'il a fait la justice, qu'il croupisse dans une prison, je me dis que même les responsables actuels qui sont en place, ils doivent, ils doivent réfléchir, c'est-à-dire que comprendre que s'il y a la même chose qui est faite, ils risquent aussi ce genre de choses.
- 05:32 Donc c'est-à-dire qu'il y a, il y a une double leçon au niveau des intellectuels mais aussi au niveau de la population locale. Mais aussi par exemple nous quand notre programme, quand je dis dissémination de l'information, c'est très important, c'est dans le sens aussi de dire, c'est au niveau de l'éducation, on travaille maintenant beaucoup avec les jeunes dans des écoles secondaires.
- 05:55 Qu'on suppose qu'ils sont, ou dans les universités, qui sont les responsables de demain, pour que ils ne puissent pas pousser les gens dans ce genre de crime, parce que on leur montre le mal de cela. Ces gens qui sont maintenant en détention, ne sont pas avec leur famille, ils ont fait des études, mais pour terminer dans une, dans une petite chambre de quatre, de quatre murs.
- 06:16 Alors je crois que il y a des messages qui sont très importants comme ça, qu'on véhicule au niveau de l'information et qui font comprendre aux gens qu'il faut pas faire des bêtises de ce genre.

Part 5

- 00:00 **BF: So you may have touched on this in your answer, but when I am out here in Kigali and talking just with the Rwandans on the streets and I ask about the ICTR, just generally, often they say, well, "It's just over there, I don't know anything about it."**
- 00:18 **BF: Can you speak to, to that question, of how, why it is that many Rwandans here might feel that way about the Tribunal, and then maybe also thinking again towards the future – what kind of things could be done to address that?**
- 00:37 Oui, ils, ils disent que c'est loin, que ce qui se passe là-bas, c'est vrai, parce qu'ils n'ont pas assez d'informations, la dissémination de l'information n'a pas été vraiment aussi large qu'on le souhaitait. Par exemple, la grande population de, la grande partie de la population

rwandaise est analphabète, ça c'est, donc ce qui fait que, il fallait par exemple les médias comme la radio.

- 01:04 On pensait par exemple à un certain moment, créer même une radio du Tribunal, de pouvoir disséminer des messages d'information sur les activités du TPIR pour que les gens puissent comprendre. Mais comme j'avais dit auparavant, ça aurait été mieux aussi que le tribunal soit au Rwanda, comme ça les gens, ils verraient la couverture beaucoup plus, et les gens pourraient comprendre.
- 01:22 Bon, mais aussi je pense que c'est vrai, les gens ils souhaitaient beaucoup plus, ils voulaient que, par exemple, on fasse – si, si on avait fait beaucoup plus de procès comme on le souhaite, si on avait fait beaucoup plus d'arrestations comme on le souhaite, vous savez les gens ici, ils ont, ils ont, vous comprendrez, dans une société où il y a des rescapés du génocide, où il y a, ou il y a ceux qui ont perpétré le génocide.
- 01:47 Donc différentes catégories de la population surement qu'il y a plusieurs points de vue. Mais l'impact réel du Tribunal elle, elle est là. Au niveau même du Capacity Building par exemple, maintenant qu'on était en train de penser par exemple au transfert des dossiers, de certains dossiers ici au Rwanda.
- 02:04 On a beaucoup plus, on a, on a beaucoup accès sur par exemple au Capacity Building, on a formé les juges, maintenant on est en train de faire des disséminations de, de, de petites bibliothèques, de, de, de formations de juges, de procureurs ou de gens de divers secteurs de la justice. On a travaillé souvent avec les médias, on a travaillé souvent avec la société civile et, et, et tout ça, c'est, c'est dans le cadre d'assister dans la réconciliation mais aussi dans la capacité même du pays de pouvoir aller de là-bas surtout dans le secteur de la justice.
- 02:35 Bon, il y a, il y a un autre fait qui est aussi très important. C'est avec le Tribunal international, pour la première fois, et de façon juridique, on a reconnu par exemple que le génocide existe. Il y avait des gens qui jusqu'à présent niaient le génocide. Mais maintenant il n'est plus question que quelqu'un puisse aller sur les radios quelque part et dire il n'y a pas eu de génocide, ça a été prouvé juridiquement.
- 02:55 Donc c'est très important et il y a ce, il y a ce genre de choses, je pense que pour les gens qui examinent bien les choses, et, et, ils comprennent. Autre chose, je crois aussi ce que la communauté internationale ils ont fait, le Rwanda ça aurait été difficile dans, surtout tout au début, de pouvoir, d'avoir la coopération des pays pour l'arrestation des planificateurs du génocide, mais avec le Tribunal international, ça a été fait et je crois que les gens ils ont été devant la justice pour ça.
- 03:24 Donc je me dis qu'il y a, il y a pas mal de contributions au, au niveau du pays pour ce qui concerne le Rwanda avec le Tribunal international.

Part 6

- 00:00 **BF: What recommendations would you have for other Information Officers for future tribunals, about how they should do their jobs or what priorities they should have maybe tied to information, or tied to capacity building – what, what suggestions would you have for them as the most important things to do?**
- 00:22 Je crois qu'il faut, il faut faire une distinction de catégorie. D'abord, il faut, il faut penser aux jeunes, surtout, parce que c'est l'avenir de demain, donc c'est-à-dire vraiment faire des programmes assez soutenus avec les jeunes. Je crois que ça peut être très important. Mais autre chose, c'est que il faut aller dans cette population qui est un peu analphabète, y aller carrément et faire des activités.
- 00:46 J'aurais aimé arrêter autre chose, et pouvoir circuler chaque semaine, chaque semaine dans le pays, avec ce genre de films, de documentaires qui sont à jour avec des messages bien précises, des messages bien précis, pour la population. Leur montrer combien il faut pas qu'ils soient trompés par des responsables qui sont mal intentionnés, ou qui servent leurs intérêts pour faire des bêtises et que les conséquences reviennent à la population.
- 01:14 Maintenant c'est la population qui est en train de souffrir depuis un certain temps. Soit quelqu'un a quelqu'un en prison, un cousin ou quelqu'un il a perdu toute sa famille. Donc les deux, ni, ni, ni le, ni la famille qui a commis le crime, ni la famille – donc les deux sont dans la même situation.
- 01:32 Et ce, le mieux c'était d'être ensemble et de, et de, et de faire la construction dans leur pays. Par exemple quand, quand on est en train de discuter avec ces jeunes garçons, on leur montre, « regarde, dans d'autres pays, on arrive là-bas » nous on ne devrait même pas discuter de cette question maintenant. On devrait discuter de, de ICT ou d'autres développements beaucoup plus importants que cette histoire de, de, de génocide, de réconciliation, de négation encore du génocide, de trucs comme ça.
- 01:59 On est retournés en arrière pour rien, alors qu'on devrait avancer. Il y a, il y a, il y a des problèmes de santé, il y a des problèmes d'éducation, il y a des problèmes de ceci, on devrait avoir dépassé ça, construire des buildings, ou-, ou inventer des, je ne sais pas quoi encore, comme dans d'autres pays. Alors là ce sont ce genre de messages qu'il faut, qu'il faut vraiment apporter rapidement.
- 02:23 Donc vous savez, ce qui est important, c'est de voir cette jeunesse, c'est de voir cette population ignorante. Pour les autres, je crois que ils comprennent tout doucement avec les médias, avec d'autres informations qu'ils peuvent recevoir.

Part 7

- 00:00 **BF: And then if there was something that you would want to say to the Rwandan people now and in the future, for 30, 50, 100 years from now, what would that be, and if you'd like to speak in Kinyarwanda, that's fine too.**
- 00:20 Yeah. *{Speaks Kinyarwanda -> 01:00}*
- 00:58 I don't know if I have to, to, to say it in English or (_____)?
- 01:02 **BF: No, that is fine.**
- 01:04 Okay, that's fine.
- 01:04 **BF: That is fine. So – and is there anything else that you would like to say?**
- 01:14 Ce que je peux dire, peut-être en dernier, c'est que j'aurais aimé par exemple que vraiment s'il y a, – je ne souhaite pas, mais s'il y a quelque part encore un Tribunal international, comme je l'ai dit, ce tribunal ait beaucoup plus des activités dans le pays qui a souffert.
- 01:32 Parce que la justice çavraitement doit être pour les gens qui ont souffert dans le pays même, et cela ça peut aider au niveau de la réconciliation. Et que on fasse même participer dans cette justice, – je ne connais pas le cas exactement de, de la Sierra Leone.
- 01:48 Mais ce genre de tribunal hybride, je crois que ça serait vraiment une bonne chose, parce que les gens non seulement c'est tout près de la population, mais aussi, ils participent dans les opérations. Parce que quand je pense par exemple, – c'est pas totalement parfait mais au niveau de Gacaca, je me dis ça doit aider au niveau de la réconciliation nationale et c'est le plus important, c'est au niveau aussi de la stabilité du pays.
- 02:12 **BF: Merci beaucoup.**
- 00:32 Pas de quoi.